

LA GRAPHIE (V)

Paul-Luc MÉDARD

Ce texte de Paul-Luc Médard est la cinquième et avant dernière partie de la série d'articles consacrée à l'écriture entendue comme acte manuel consistant à tracer des lettres. Après l'état des pratiques sociales (A.L. n°45, mars 94, p.72), la description des procédures expertes (A.L. n°46, juin 94, p.40), l'évolution des théories pédagogiques (A.L. n°47, sept.94, p.38), le rôle des praticiens dans l'organisation quotidienne des apprentissages (A.L. n°48, déc.94, p.30) l'objet de cette présente contribution est une "défense et illustration" de l'écriture cursive comme "contenu à enseigner".

Cet article était initialement prévu comme une synthèse des précédentes contributions visant à envisager quelques pistes opératoires sur le plan de l'enseignement. Cependant, au cours de la rédaction, il m'est apparu que cette réflexion didactique était suspendue à une condition, à savoir la définition précise du contenu à enseigner. La tradition pédagogique, mais aussi les injonctions officielles valorisent comme objet d'enseignement l'alphabet cursif alors que d'autres lui préfèrent les seuls modèles scripts. Ce débat, qui peut apparaître aux yeux de certains comme un combat d'arrière-garde, fonde en fait l'existence de la discipline puisque le choix de "la scripte" gomme pratiquement tout apprentissage. Dans ce cas, en effet, le sens de formation des lettres peut rester aléatoire ; seule compte une relative conformité du produit final à la norme acceptée par la lecture. Il en est tout autrement dans le cas de l'écriture cursive ! Celle-ci naît des enchaînements gestuels qui fondent la dynamique scripturaire : le tracé génétique est tout aussi important que la trace terminale.

Pourtant, un certain nombre de pédagogues ont privilégié le seul apprentissage des modèles scripts, estimant que la seule raison d'être de l'écriture résidait dans le renforcement de la lecture. La fameuse méthode Inizan, qui propose d'apprendre à lire avec seulement 27 phrases, inclut dans son dispositif pédagogique un livret d'écriture¹ qui part de la réalisation de formes simples pour aboutir à la copie des mots issus de la leçon de lecture. Ce cahier est exclusivement consacré à l'écriture script. La méthode Valot², plus intelligente, postule aussi que l'écriture ne prend son sens que dans son rapport à la lecture. Reprenant l'idée d'Évelyne Charmeux des "*traits pertinents du système de l'écrit*", l'auteur refuse le modèle cursif, prétendant que les attaches des lettres ne sont pas des traits pertinents et que leur présence est un parasite à la lecture. Dans les rangs de l'A.F.L., on retrouve ce parti-pris pour l'écriture script chez Monique Eymard qu'elle argumente sous un autre plan³. Postulant l'importance de l'acquisition précoce d'un statut de producteur d'écrit, elle constate que l'usage des lettres cursives se dresse comme un obstacle à ce développement. De plus, elle estime que l'absence de problème lié à la reproduction des lettres scripts contribue à donner aux apprenants une représentation positive de l'écrit, ce qui ne peut être le cas avec la cursive qui présuppose une certaine lourdeur d'apprentissage.

Bien que conscient de cette réflexion et partiellement en accord avec elle, j'ai pourtant la forte conviction que l'absence de maîtrise de ce "chemin graphique", caractéristique de l'écriture cursive, est un frein au développement harmonieux du savoir-graphier... et peut-être de l'écriture. C'est pour cela qu'avant de présenter quelques choix didactiques, ce qui sera l'objet du sixième et dernier

¹ A. INIZAN, *Cahier d'exercice graphique*, A.Colin, 1978.

² C. VALOT, *Pédagogie de l'écriture*, L'École, 1986.

³ M. EYMARD, revue *Trop Petit Pour Lire*, 1988.

article, il m'a semblé indispensable de (re)fonder, sous forme d'argumentaire, la légitimité du modèle cursif.

La défense traditionnelle

Pour défendre le choix de ce modèle, je voudrais d'abord m'affranchir de deux protections qui sont des paravents formidables à l'immobilisme : les Instructions Officielles et la Tradition. Je pourrais d'abord légitimer mon discours en brandissant mon "petit livret bleu"⁴ et demander avec lui, dès le cycle 1, "*la copie de quelques mots (...) en respectant les règles de l'écriture cursive qui permet de donner une unité au mot.*" Je pourrais aussi en appeler à la fibre émotionnelle et républicaine en clamant mon indignation face aux sacrilèges qui veulent mettre à bas ce patrimoine qu'est notre écriture manuscrite⁵, aboutissement d'une lignée cursive plus que centenaire, dans la filiation ancestrale de l'Écriture Humanistique du XIV^{ème} siècle, puis de l'Italique Vénitienne de la Renaissance, en passant par la splendide Coulée si bien modélisée par maître Paillason (calligraphe de l'encyclopédie) puis par la fameuse Anglaise pour aboutir, au Couvent des Oiseaux, haut lieu de transmission culturel, au modèle qui, redressé, deviendra la norme de l'école laïque.

Mais ce n'est pas sur ce plan que je défendrais le choix du modèle, car l'écriture scripte peut se prévaloir d'une descendance tout aussi prestigieuse. Ce n'est pas non plus la déférence aux injonctions ministérielles qui m'inspirent : on verra dans le prochain article en quoi ma proposition est rebelle à la présentation officielle. Ma préférence pour l'écriture cursive ne tient sa légitimité ni dans la soumission professionnelle, ni dans la référence systématique au passé. En fait, la sélection du modèle ne peut se justifier qu'en définissant au préalable les angles de vue qui conditionnent les choix... et il est possible d'en envisager plusieurs que je livre à la réflexion commune.

Une approche pragmatique

Si on regarde la graphie en tant que pratique sociale, force est de constater que l'immense majorité des gens écrivent naturellement dans une cursive abâtardie. Visuellement, la plupart des textes manuscrits ont une "allure" cursive, mais l'observation montre à l'évidence une dégradation des normes originelles. Cette écriture-outil apparaît comme le produit d'un métissage dont la base se fonde le plus souvent dans le modèle cursif auquel viennent s'adjoindre des éléments scripts plus ou moins nombreux. Ce constat ne semble plaider ni pour l'une ni pour l'autre des graphies en concurrence... cependant, l'analyse fine montre que, quel que soit le modèle de base, le scripteur trace les mots dans un enchaînement particulier, aboutissant à la production de systèmes de liens inter-lettres originaux facilitant l'accrochage de certaines lettres scriptes et les intégrant ainsi dans la dynamique graphique de l'ensemble.

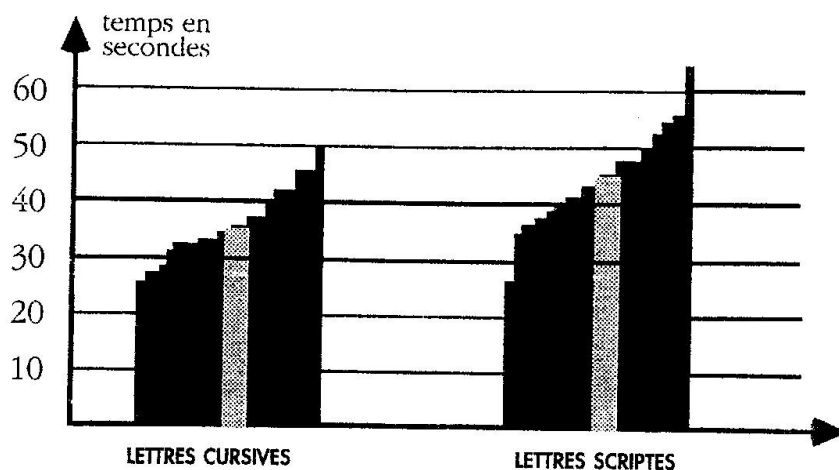
Ainsi, si on se place sur le mode de l'efficacité de l'expert, l'accent ne doit pas tant porter sur la référence à une norme de l'écriture, mais sur la création d'un système personnel d'accrochage des lettres entre elles... et l'on peut alors se demander si ce n'est pas, au niveau de l'apprentissage, le modèle cursif qui prédispose le plus à cette attitude.

À ces analyses qualitatives, il faut adjoindre une étude quantitative. J'ai proposé à 25 personnes un test d'écriture visant à comparer leurs vitesses d'écriture en script et en cursive. Pour ce faire, je leur ai demandé de copier deux courtes phrases (contenant la totalité des lettres de l'alphabet) sans exagérer la vitesse et sans observer toutes les normes de la calligraphie (comme s'ils avaient à

⁴ M.E.N., *Les cycles à l'école primaire*, Hachette, 1991.

⁵ sur la paléographie, lire M. COHEN, *La grande invention de l'écriture et son évolution*, Imprimerie Nationale, 1963... ou plus simplement A. CASTEILLA, *L'écriture cursive moderne pour tous*. Edt A.Casteilla, 1982

recopier un courrier). Ces phrases étaient d'abord écrites en lettres cursives, puis en lettres scriptes. Les résultats montrent à l'évidence la plus grande économie de l'écriture cursive (vitesse inférieure de 20 % en moyenne).



Phrase copiée : Quand j'arrive sans crier gare, je vois mon fils aux waters. Ce zèbre y écoute du rock pendant des heures.

Ce constat s'avère vrai pour la quasi totalité des individus : seuls 3 d'entre eux ont des vitesses comparables en script et en cursive. On note par ailleurs une corrélation - faible mais positive (r observé de +0,41 à $P(0,05)$ au test de Bravais - Pearson) quant aux deux vitesses d'écriture montrant que ceux qui écrivent rapidement en cursive sont les mêmes qui écrivent vite en script.

Une explication technique

La plus grande vitesse d'exécution de l'écriture cursive peut paraître étrange dans la mesure où son tracé est plus long que celui de l'écriture scripte. Si l'on mesure la taille du dessin des lettres avec un curvimètre, on constate que la somme des caractères cursifs est toujours significativement plus longue que celles des caractères scripts (de l'ordre de 30 %). La différence s'amenuise si l'on considère le "chemin graphique", c'est-à-dire l'ensemble du parcours produit par la main pour agencer les lettres entre elles qui reste toujours plus long pour la cursive (+ 6 %). En fait, ce qui semble marquer la différence, ce n'est pas tant la taille du parcours graphique que les changements de rythme et d'orientation qui s'opèrent dans l'écriture. Dans le cas de la scripte, les ruptures à l'intérieur des mots sont nombreuses (50 % en plus) et les changements de direction sont plus vifs.

On peut s'interroger sur l'intérêt de ces comparatifs d'efficacité. Je crois pourtant qu'il y a véritablement un enjeu scolaire à fluidifier et accroître la vitesse d'écriture. J'en vois deux raisons essentielles. La raideur motrice qui caractérise les enfants qui n'ont pas la maîtrise suffisante de la graphie mobilise une grande partie de leur attention et provoque une surcharge cognitive qui les empêche de penser l'écriture (on retrouve ce même type de problème lorsqu'on commence à utiliser un clavier). La transparence de la saisie du texte est donc une condition du développement de la pensée graphique.

Mais en même temps que la souplesse, l'enseignement doit aussi viser à accroître la vitesse. Une graphie trop lente pénalise énormément les élèves. Un test dans les classes m'a permis de mesurer

l'importance des différences entre les élèves : on observe, au niveau du CM2, des écarts de vitesse très importants (de 40 à 85 lettres/min). Il est évident de cet accroissement du temps d'écriture représentera, pour les élèves les plus lents, un sérieux handicap lors de la poursuite des études supérieures... l'enfant doublant systématiquement le temps de son travail écrit. On perçoit bien, à travers ce constat, l'enjeu que représente la maîtrise d'une graphie efficace, facilitée par le modèle cursif.

Choix graphiques et choix pédagogiques

Dans la tradition de l'école maternelle, l'enseignement de l'écriture se concevait comme l'acquisition successive de trois alphabets présentés en raison de leur niveau de difficulté supposée : les enfants apprenaient donc, dans l'ordre, les lettres capitales, puis les scripts, puis les cursives. Aujourd'hui, le passage par la scripte est devenu moins systématique, mais dans la majorité des écoles maternelles, on continue à enseigner les capitales, et ce dès la Petite Section. Une pratique systématique et intensive de la graphie en capitale ne semble cependant pas très cohérente. On remarque en effet, chez les tout jeunes enfants l'existence d'une écriture simulée qui se présente le plus souvent comme une ondulation plus ou moins complexe, sorte d'imitation des pratiques sociales qui leur sont données à voir. Celles-ci sont de type cursif... tout comme leurs premières ébauches symboliques de graphie ! N'est-il pas alors surprenant de voir l'École Maternelle rompre avec cette prédisposition à la cursive en imposant la copie de "lettres bâtons" qui aboutissent à la mise en place d'une gestuelle graphique hachée, opposée aux tracés spontanés des enfants aussi bien qu'à la compétence finale à construire. Ce choix didactique, relevant d'une logique intégrative du simple au complexe, n'est-il pas au fond un détour dommageable au niveau de l'apprentissage ? Ce passage par les lettres capitales (et plus encore par les lettres scriptes) ne favorise-t-il pas, si l'on en croit les théories cognitivistes de l'apprentissage⁶ l'installation de "routines graphiques" inadéquates à la fluidité ultérieure de l'écriture qu'une certaine mise en latence aurait certainement évitée ? On remarque en effet, chez de nombreux élèves de G.S. (qui ont pratiqué de manière intensive les capitales lors du cycle 1) une écriture cursive composée de nombreux segments, ce qu'on ne retrouve pas chez les élèves qui n'ont pas vécu cette obligation d'écriture capitulaire. Il se peut que la pratique quotidienne des lettres-bâtons ait fixé, au niveau grapho-moteur un certain nombre d'habitudes graphiques en contradiction avec la pratique cursive. Et l'on est alors en droit de se demander si la précocité d'enseignement d'un alphabet basé sur la ligne droite n'est pas un obstacle didactique risquant d'entraîner des raideurs difficilement réajustables par la suite.

Par ailleurs, l'écriture cursive semble présenter, sur le plan pédagogique, un autre intérêt. Nous avons montré dans la seconde contribution⁷ comment la description des lexèmes sous la forme d'Unités Graphiques Minimales pouvait s'apparenter à un fixateur orthographique et renforcer la mémorisation du "chemin graphique". Nous savons que cela fonctionne chez l'expert : nous ne réfléchissons pas en permanence à l'orthographe des mots ; le contrôle occulo-manuel s'exerce "en tâche de fond", preuve que le mot est bien enregistré sous la forme d'un enchaînement moteur. Il resterait ici des expérimentations à mener pour vérifier la validité de cette hypothèse au niveau des enfants, lors de l'apprentissage, mais tout laisse à penser que cette intégration kinesthésique ne peut qu'aider à renforcer la mémorisation orthographique. J'ai ici le sentiment que l'usage d'un modèle cursif favorise cette assimilation... alors que l'écriture scripte la freine en imposant une rupture entre chaque lettre.

⁶ J.S. BRUNER, *Savoir faire, savoir dire*, PUF, 1983.

⁷ voir A.L. n°46, juin 1994.

La perspective moderniste

Cette réflexion sur le modèle doit aussi intégrer un questionnement sur l'avenir de l'écriture manuscrite. Il est toujours quelque Cassandra à prévoir sa disparition à court terme ! Mais il est vrai que le problème se pose aujourd'hui avec insistance. Il nous faut bien reconnaître dans le développement fulgurant de l'informatique et des techniques modernes de communication l'émergence d'une nouvelle écriture, électronique et virtuelle. Si l'avenir de nos enfants passe par les claviers, quel sens peut-il y avoir aujourd'hui à leur enseigner la cursive ? L'écriture scripte n'est-elle pas dans ce cas suffisante, plus propice même à une communication médiatisée par ordinateur ? Car elle a, à l'évidence, la préférence des techniciens : les "assistants personnels", fascinantes petites machines, savent assez bien reconnaître les caractères séparés écrits directement sur leur écran... mais sont pour l'instant à peu près incapables de déchiffrer une écriture cursive, même extrêmement normée. Peut-être parce que celle-ci échappe à la mécanisation, à la standardisation, qu'elle reste un des refuges de l'humain, un vecteur de son expression authentique.

On peut cependant se demander si cette indisposition d'interfaçage à la technique moderne doit la condamner. Rien n'est moins sûr : si l'usage du traitement de texte réduit le temps consacré à l'écriture manuscrite, il ne recouvre pas la totalité des usages et pratiques d'écriture. L'ordinateur rive le rédacteur à son bureau, rendant ainsi de nombreuses tâches malaisées ou impossibles. Malgré sa portabilité, il n'est pas près de remplacer la simplicité d'un crayon et du carnet que l'on peut toujours emmener avec soi. L'écriture manuscrite trouve alors sa raison d'être dans l'authenticité et dans la disponibilité que ne peuvent égaler les outils informatiques, si puissants et simplifiés fussent-ils.

Écrire : acte d'union ou de libération ?

Par delà le phénomène technique, une réflexion philosophique peut aboutir à montrer que l'émergence du sujet scripteur est une marche infinie libérant la personne tout en la reliant aux autres. Dans cette perspective dialectique, apprendre à construire sa propre graphie commence par une séparation. C'est par l'appropriation de formes strictement codifiées, séparées d'un savoir-faire naturel que se marque l'entrée à l'école. En cela, l'enseignement de la graphie, parce qu'il est culturellement exigeant, libère l'enfant de son autisme primaire, de sa gaucherie initiale. Michel Serres⁸ ne commence-t-il pas son Tiers Instruit en remerciant son maître de C.P. d'avoir "contrarié" sa gaucherie originelle. Cet apprentissage est la première étape d'une traversée où l'enfant devient autre. Sous prétexte de simplicité, l'enseignement du seul modèle script n'empêche-t-il pas ce premier mouvement hors de soi et n'assigne-t-il pas quelque peu le sujet à résidence ?

Alors, se pose le problème de " ce qui vaut la peine d'être enseigné ". Olivier Reboul⁹ répond à la question par ce qui peut apparaître comme une pirouette : "*ce qui unit et ce qui libère*". L'écriture cursive présente à mes yeux ces deux caractéristiques. D'abord, elle est culturellement et socialement acceptée de tous. Elle représente à la fois la norme de base qui sous-tend les pratiques graphiques individuelles et la référence à un modèle culturel véhiculé par l'enseignement. Pour ces deux raisons, inscrire l'école dans la rupture de ces origines peut apparaître comme une dérive culturelle. Car l'enseignement de la cursive a bien une visée de socialisation, "*d'intégration à une communauté la plus large possible*" : elle reste encore largement le dénominateur commun des pratiques graphiques.

⁸ M. SERRES, *Le Tiers-Instruit*, François Bourin, 1991.

⁹ O. REBOUL, *Philosophie de l'éducation*, Que sais-je ?, 1985.

Mais l'éducation ne peut se résoudre à la transmission d'un code culturel figé. Si j'ai appris les normes, je dois aussi apprendre à m'en dégager, "*à me délivrer de mes clichés, de mes raideurs*" dit encore Olivier Rebol, à personnaliser ma production graphique. La graphie singulière s'invente à partir des savoir-faire et des maladrotes, des pratiques et des carences, des goûts et des répulsions. Elle est toujours quelque part la marque d'une personnalité intime et profonde, une manifestation du retour du refoulé peut-être¹⁰ ! Et cette alchimie qui fonde l'écriture personnelle passe par l'usage d'une pluralité de modèles d'écriture.

Ainsi, la construction de la graphie intime marche de conserve avec l'autonomisation de la personne et passe par ces mouvements complexes de dépendance et d'indépendance, conditions d'émergence du Tiers Instruit, et peut-être même du sujet libre.

Si l'apprentissage de la seule norme script au cours de la scolarité risque de limiter l'émergence du pouvoir graphique, il ne faut cependant pas tomber dans le sectarisme : elle ne se trouve pas condamnée en elle-même, mais critiquée comme objet unique et/ou premier d'enseignement ; de la même manière, mieux vaut éviter une quelconque idolâtrie pour l'écriture cursive et se contenter de montrer le caractère indispensable de son enseignement.

Ainsi par-delà le problème du modèle, il apparaît plus judicieux d'évoquer l'apprentissage à partir de la question de la variabilité graphique (adaptation du type de graphie à la situation d'écriture). Pour schématiser et tenter de rendre leurs places épistémologiques aux deux modèles, nous pouvons dire que la cursive se justifie sur deux plans : parce qu'elle est rapide à tracer, elle reste l'outil premier de la prise de note, du brouillon : elle fonde l'existence d'une raison graphique. Mais parce qu'elle est aussi la marque irréductible d'un être et de sa liberté, elle s'impose comme le médiateur de toute relation intime... car toute correspondance épistolaire authentique dévoile toujours la nudité des personnes. Quant à l'écriture scripte, la puissance de sa lisibilité la désigne comme vecteur essentiel de la communication formelle : mécanisable à souhait, elle sert parfaitement la logique de l'imprimé. Enfin, il reste une place libre pour l'invention calligraphique, pour l'éveil d'une esthétique scripturaire qui se moque des normes et des références mais trouve dans chaque objet de l'écriture la matière de ses jeux et de ses détournements.

Si aucune forme alphabétique n'est à proscrire à l'école, aucun outil n'y est à privilégier non plus : le crayon, le feutre, la plume et le traitement de texte ont tous vocation à être enseignés*. Mais le choix des médium et des modèles graphiques est entièrement dépendant d'une réflexion sur les usages sociaux de l'écriture. Trop souvent semble-t-il, les enseignants ne font leur choix pédagogiques qu'à partir de leurs habitudes ou de leur sensibilité propre. On remarque¹¹ que les pratiques professionnelles restent par trop empreintes des relations intimes que les acteurs entretiennent eux-mêmes avec l'écriture. Pour dépasser ce phénomène de projection didactique dont on a pointé les caractéristiques et les dérives dans le précédent article, il peut être judicieux d'introduire dans la réflexion sur l'acte d'écriture cette dimension matérielle permettant ainsi d'aider les élèves à tisser ce concept de variabilité graphique. Et cette mise en évidence du rapport à l'écriture, tant au niveau des élèves que des maîtres, est à mon sens indispensable pour sortir cet enseignement de l'indifférence et de l'ennui.

Paul-Luc MÉDARD

¹⁰ G. POMMIER, *Naissance et renaissance de l'écriture*, PUF, 1993.

* Si l'écriture scripte gagne à être apprise à partir de l'ordinateur, celui-ci peut à son tour intégrer la logique cursive. J'ai personnellement développé pour le Macintosh, une police standard, appelée Jacquard, qui respecte les normes en vigueur dans l'enseignement. Les personnes intéressées peuvent se la procurer en m'écrivant : P.L. MÉDARD, École Élémentaire, rue des Frères Chappe, 42000 Saint-Étienne (envoyer 20F pour les frais).

¹¹ C. BARRE de MINAC, F. CROS & J. TUIZ, *Les collégiens et l'écriture*, INRP/ESF, 1993.